

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice- Solidarité

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE DR. EDOUARD NIANKOYE LAMA,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER AU
DEBAT GENERAL DE LA 67^{EME} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2012

S.V.P, vérifiez à l'audition

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs

Au nom de la délégation guinéenne que j'ai l'honneur de conduire, je voudrais avant tout, Monsieur le Président, saluer votre élection pour diriger les travaux de la 67^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'heure où notre organisation est confrontée à de multiples défis.

Cette haute marque de confiance témoignée à votre endroit est un vibrant hommage rendu à votre pays, la République de Serbie, ainsi qu'à vos qualités de diplomate chevronné, garantes du succès de nos délibérations.

Votre prédécesseur, Monsieur Nassir Abdulaziz Al-Nasser du Qatar, qui a accompli un excellent travail mérite notre gratitude et nos remerciements.

De même, il me plaît d'exprimer la haute appréciation de mon gouvernement à notre Secrétaire général, Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, pour son dynamisme et sa détermination dans l'exercice de son mandat.

Monsieur le Président,

Le thème de la présente session : «l'Ajustement ou le règlement des situations et différends internationaux par des moyens pacifiques», est au cœur même des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'humanité. L'émergence de nouvelles formes de violence, animées par plusieurs acteurs et groupes non étatiques, le terrorisme international, mais aussi et surtout la prolifération des armes légères et de petit calibre, constituent autant de motifs de préoccupation.

Bien que les conflits interétatiques aient diminué ces dernières années, la persistance des conflits intra-étatiques dans certaines régions du monde se traduit par l'instabilité politique, l'insécurité généralisée, des tragédies humaines, avec pour corolaires des crises économiques, sociales et environnementales.

Dès lors, le règlement pacifique des différends, en tant que principe fondamental des relations internationales, s'avère plus que jamais indispensable pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ce principe exige des stratégies durables de prévention et des efforts concertés des organisations sous régionales et régionales, ainsi que des partenaires internationaux de développement.

L'impérieuse nécessité pour les Etats de promouvoir les buts et de défendre les principes de la Charte de l'ONU et du droit international, est le rempart par excellence contre les atteintes à l'intégrité territoriale ou à la souveraineté d'un Etat.

La médiation internationale, comme moyen de prévention ou d'arrêt de la violence à travers le dialogue, la négociation et la conclusion d'accords doit être privilégiée. Dans ce cadre, la délégation guinéenne encourage le déploiement rapide des médiateurs,

accompagnés d'experts. Elle soutient tout particulièrement l'initiative du Secrétaire général confortant le rôle des femmes dans le processus de médiation.

Dans les pays en développement, notamment en Afrique, les mécanismes de médiation et de règlement doivent être consolidés par le renforcement des capacités et l'allocation de ressources financières suffisantes, pour une approche holistique et efficace.

L'instauration d'une culture de paix à l'échelle nationale, régionale et internationale incluant à la fois le dialogue des civilisations et la tolérance religieuse, est la voie irréversible vers un monde solidaire et pacifique.

Monsieur le Président,

En Afrique de l'Ouest, au Mali voisin, dont la partie Nord est occupée depuis plusieurs mois par des groupes terroristes et rebelles, le renforcement des institutions démocratiques et le rétablissement de l'intégrité territoriale constituent les défis majeurs à relever. La Guinée réitère son soutien aux initiatives de la CEDEAO et de l'Union africaine dans la recherche de solutions à cette crise, dont les conséquences sur les pays de la sous-région pourraient être dévastatrices.

A cet égard, la Guinée fait sienne la demande du gouvernement malien au Conseil de sécurité pour un déploiement urgent d'une force internationale en vue de restaurer l'intégrité territoriale de ce pays frère.

En Guinée Bissau, la restauration de la paix et de la stabilité, passe nécessairement par la consolidation de toutes les institutions démocratiques.

Concernant les pays des Grands Lacs, nous appuyons les efforts de la Communauté internationale et de la CEMAC visant à la restauration de la paix et de la sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo, indispensable pour la stabilité de ce pays et de la région.

Dans la Corne de l'Afrique, les progrès réalisés dans le processus de paix en Somalie sont encourageants. La mise en place d'un nouveau parlement fédéral, l'adoption d'une nouvelle constitution intérimaire et l'élection le 10 septembre 2012 du Président de la République, Son Excellence Monsieur Hassan Cheikh Mohamoud, témoignent de l'engagement du peuple somalien, de l'IGAD, de l'Union africaine, et de l'ONU en faveur de la paix, de la démocratie et de la réconciliation dans ce pays.

C'est le lieu pour le gouvernement guinéen de rendre un vibrant hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

La Guinée soutient, par ailleurs, les négociations en cours entre les gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud concernant les questions post indépendance, conformément à la Feuille de route de l'Union africaine du 24 avril 2011, approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2046. Elle se félicite de l'accord conclu entre les parties sur le partage des revenus pétroliers.

Au Moyen Orient, la restauration d'une paix durable dans la région doit passer nécessairement par la création d'un Etat palestinien indépendant, vivant en paix et en sécurité, à côté de l'Etat d'Israël.

La situation en Syrie interpelle plus que jamais la communauté internationale. Nous exhortons les parties prenantes à déployer tous les efforts pour l'arrêt des violences, la protection des populations civiles et la restauration de la paix. Le gouvernement réaffirme son adhésion à la Déclaration du Sommet extraordinaire de l'Organisation de la Coopération Islamique consacré à la Syrie.

Monsieur le Président,

L'adoption, le 21 juin dernier, de la Déclaration de Rio +20 a offert à la Communauté internationale l'opportunité de renouveler son engagement politique en faveur du développement durable dans sa triple dimension économique, sociale et environnementale.

A présent, la priorité de la communauté internationale doit porter sur la mise en œuvre effective des engagements souscrits, en vue de prendre en compte les préoccupations légitimes de tous les pays, notamment ceux de l'Afrique.

Dans cette optique, la Guinée reste convaincue que la définition de l'Agenda de développement post 2015 doit nécessairement prendre en compte la complémentarité entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Objectifs de Développement Durable issus de Rio+20, afin de tirer le maximum de profit de la synergie qui en résultera.

Dans le cadre des réflexions sur l'Agenda de développement de l'Afrique post 2015, sur proposition de mon pays, la Guinée, la cinquième réunion de la Conférence Conjointe des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique tenue en mars 2012 à Addis-Abeba, ainsi que la dix-septième Session du Comité de haut niveau sur la coopération Sud/Sud de mai 2012 à New York ont approuvé la création de la Coalition Sud/Sud et triangulaire.

En effet, la Coopération Sud/Sud et Triangulaire devient de nos jours, une nouvelle modalité de Coopération internationale pour faire face à la crise de la dette, celle des marchés financiers et à l'insuffisance de l'Aide Publique au Développement traditionnelle, en vue de la mise en œuvre des objectifs internationaux de développement comme les OMD, le Plan d'action d'Istanbul, etc.,.

Je voudrais du haut de cette tribune lancer un appel pressant à tous les Etats membres et aux partenaires de développement, afin qu'ils soutiennent cette initiative novatrice de solidarité de la communauté internationale envers l'Afrique, laquelle continue d'être le maillon le plus faible du dispositif international de développement et ce, en dépit de ses immenses potentialités et de ses performances économiques de ces dernières années.

Monsieur le Président,

Depuis l'élection, en 2010, du Professeur Alpha Condé à la Magistrature suprême, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de démocratisation, de réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales.

Sur le plan politique, une loi relative à la recombinaison paritaire de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), adoptée par le Conseil National de Transition, a

été promulguée par le Président de la République. Nous formulons l'espoir que ceci ouvrira la voie à la tenue des élections législatives avant la fin de l'année en cours.

Je voudrais ici, renouveler l'engagement du gouvernement à continuer de promouvoir les droits de l'homme et de garantir les libertés publiques.

Pour relever les différents défis auxquels le pays était confronté au lendemain de l'élection présidentielle de 2010, le Gouvernement a soumis à la Commission de Consolidation de la Paix des Nations Unies une demande de soutien et d'accompagnement dans trois domaines prioritaires que sont : la réconciliation et l'unité nationales ; la réforme du secteur de sécurité ; et la politique de l'emploi des jeunes et des femmes. Les priorités ainsi identifiées ont fait l'objet d'une Déclaration d'engagements mutuels, qui a été adoptée le 23 septembre 2011, ici même à New York, en présence du Chef de l'Etat.

Un an après, la mise en oeuvre de ces engagements mutuels s'est traduite par des résultats encourageants, grâce aux importants efforts consentis par le Gouvernement, les Nations Unies et d'autres partenaires. Il me plaît tout particulièrement de saluer les avancées significatives enregistrées dans la réforme du secteur de sécurité, notamment le recensement biométrique des effectifs de l'armée et surtout la mise à la retraite de près de 4000 soldats.

Pour consolider ces acquis, nous estimons que la Guinée et ses partenaires devraient tirer parti de la dynamique et de la confiance créées par ces premiers pas pour poursuivre la réforme engagée, à travers son extension à toutes les composantes du secteur de la sécurité, en particulier à la police et à la justice. Nous sommes convaincus que le renforcement de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que celles de la sous-région en dépendent.

Dans le domaine économique et social, d'importants progrès ont été réalisés pour lutter contre les déséquilibres macroéconomiques, améliorer les perspectives de croissance et les conditions de vie des populations.

Ces politiques ont permis à la Guinée d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), il y a quelques jours, à l'issue des réunions des Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale.

L'allègement de la dette extérieure qui en résultera permettra de libérer d'importantes ressources financières à investir dans les secteurs sociaux de base en vue de la réduction de la pauvreté. La normalisation des relations avec les créanciers qui restaure la crédibilité de l'Etat, favorisera l'accès à de nouvelles ressources financières extérieures. Toutefois, le gouvernement guinéen est conscient que l'atteinte du point d'achèvement n'est qu'une première étape et que de nombreux défis devront être relevés pour engager le pays sur la voie d'une croissance durable. Notre objectif étant de hisser rapidement le pays au rang des économies émergentes, sur la base de l'exploitation des ressources naturelles.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en réitérant l'appui ferme de la Guinée aux efforts de réformes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, en vue de renforcer l'efficacité et la gouvernance démocratique de notre Organisation universelle.

Je vous remercie.